

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 03/12/2019

BULLETIN OFFICIEL

N°05

***Ligue de Wilaya de Foot-ball
Constantine***

WWW.LWFCONSTANTINE.DZ

E.MAIL : LWFC2013@gmail.com

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP – CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 14h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaita la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Traitement du courrier
- 2- Travaux des commissions
- 3- Approbation du BO N° 04
- 4- Divers.

1- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

- Correspondance de la LRFBC A/S suivi compétition au niveau des ligues de wilayas.....P/Note
- Rapport du club ADM contre l'arbitre de la rencontre du 28/11/2019.....P/Note.
- Rapport du club ESBAS A/S Rencontre DU 21/12/2019.....P/Note
- Correspondance de la LRFBC A/S Quitus SCOR.....P/Note.
- Correspondance du club USM A/S rencontre USM/URBHT/CD

b)-Courrier Départ :

- Envoi correspondance à la protection civile demandant couverture médicale pour les rencontres de notre championnat prévues 05 et 06/07/12/2019.

2) APPROBATION DU BO N° 04 :

Après la lecture du Bulletin Officiel N° 04 il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des Membres présents.

3)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

4)- DIVERS :

Néant.

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 02/12/2019

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, MERGHIDE Brahim Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

1)- TRAITEMENT DU COURRIER :

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

2-Programmation :

La COS a procédé à la programmation de :

- 6eme Journée Division Honneur et Pré-honneur Seniors.

3- DIVERS :

Néant .

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

PROGRAMMATION :

DIVISION HONNEUR « SENIORS »

6eme Journée

JEUDI 05/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	ESB/CREG	13H00
BENABDELMALEK	CRAC/ADM	12H00
	ADC/IRBAS	14H00

SAMEDI 07/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	ESBAS/SCOR	12H00
HAMMA BOUZIANE	OHB/CBDM	11H00
MESSAOUD BOUDJRIOU	CMB/USK	14H00

USGA/CREC reporté a une date ultérieur.

DIVISION PRE-HONNEUR « SENIORS »

6eme Journée

JEUDI 05/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	JSNV/USM	10H00

SAMEDI 07/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	URBH/ATMC	14H00
MESSAOUD BOUDJRIOU	CSA/MBC	11H00
BENABDELMALEK	WRDC/MCB	11H00
AIN-SMARA	OAM/ESHB	10H00

MARDI 10/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	JSM/ANSZC	14H00

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 02/12/2019

ETAIENT PRESENTS, Messieurs.

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui

souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

REPRISE DE L'AFFAIRE N° 46 :

RENCONTRE WRDC/ANSZC (S) DU 21/11/2019

Rencontre interrompue à la 60eme Minute de jeu

- Suite à une agression sur arbitre perfectuer par un joueur du club WRDC.
- L'agression avec vision corporelle causant une incapacité trois (03) jours par une Medecin ligiste.
- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'arrêt premature de la rencontre suite à l'agression sur arbitre par un joueur WRDC
- Attendu que suite à cette agression l'arbitre n'a pas les facultés physiques et morales pour continuer la rencontre .
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe WRDC pour agression sur arbitre.

Par ces Motifs la CD décide :

L'attribution du gain de match au club ANSZC qui marque (03) Trois points et (03) Trois buts et donne match perdu par le même score au club WRDC.

- SAADI Zakaria lic N20280184 (WRDC) 1 An ferme pour agression sur arbitre exclu et amende de 15000.00 DA est infligée au club.
- BOULAININE A/Hamid lic N° 20150488 (WRDC) 04 M/F pour propos injurieux et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- MAAOUI Bounab Khaled lic N° 20240395 (ANSZC) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 47: RENC SCOR/USGA (S) DU 30/11/2019

- ABABSA A/Krim lic N° 202512094 (SCOR) 1M/F pour contestation décision amende de 1000.00DA est infligée au club.
- ABABSA Zakaria lic N° 20180792 (SCOR) 1 M/F pour contestation de décision est amende de 1000.00DA est infligée au club.
- SOUALMIA Oualid lic N° 20070793 (USGA) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- NEKAA S/eddine lic N° 20160595 (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.
- GHERZOULI Z.eddine lic N° 20190498 (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHIHOUB Rafik lic N° 20090195 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 48 : RENC CBDM/ESBAS(S) DU 30/11/2019

- BOULEDJEDRI Zakaria lic N° 20130797 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAAROUF Aymen lic N° 20230797(CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARKAT Med Chakib lic N° 20030497(CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZOUIKRI Rabah lic N° 20280789 (ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 49 : RENC CREG/ADM (S) DU 28/11/2019

- BOULALA Aymen lic N° 20010598 (ADM) 4 M/F pour insulte envers arbitre exclu et amende de 5000.00DA est infligée au club.
- AYOUNE Islam lic N° 20110196 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDJGHDEGH Dehar lic N° 20301099(ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SEDRATI Fouad lic N° 103688357(CREG) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 500.00 DA est infligée au club .
- BOUCHEMAL Djamel lic N° 2008788 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GRABSI Billel lic N° 20050184 (CREG) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- MECELAOUI Yacine lic N° 20010993 (CREG) avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAGOUNE Samir lic N° 20301291 (CREG) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 500.00 DA est infligée au club.
- Amende de 500.00DA est infligée au club CREG pour

AFF N° 50: RENC IRBAS/CMB (S) DU 28/11/2019

- BENZAYED Med Abderahim entraîneur du club CMB avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJEBALI Messaoud lic N° 201002093(CMB) avertissement pour comportement anti-sportif.
- GOUDIA Med Lamine lic N° 20270990 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- SELLAMI Moussa lic N° 20160792 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SELLAMI Seif eddine lic N° 20010189 (IRBAS)Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 51 : RENC ESB/ADC (S) DU 30/11/2019

- KAHLOUCHE Med Lic N° 50160698 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MIHOUBI Karim rostom lic N° 20090396 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- RAS ELOUED Aimen lic N° 20110998 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- GUERFI Borhane lic N° 20090496 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUZEHZEH Hamza lic N° 20180399 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELHAMRA Abderahmane lic N° 20120995 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 52 : RENC CREC/CRAC (S) DU 30/11/2019

- YOUNES Medkour lic N° 20291095 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAADA Khelkhal lic N° 20330196 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAOUAR Zine eddine lic N° 20190497 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELMOKH Amir lic N° 20200193 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 53 : RENC USM/URBH (S) DU 28/11/2019

Rencontre interrompue à la 84eme Minute de jeu

Suite à une agression sur arbitre par un joueur du club USM.

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent l'arrêt définitif de la partie suite à une agression sur arbitre par un joueur du club USM.
- Attendu que suite cette agression l'arbitre n'a pas les facultés physique et morales pour continuer la partie.
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe USM pour agression sur arbitre.

Par ces motifs la CD decide :

L'attribution du gain du match au club URBH qui marque (03) trois points et (03)trois buts et donne match perdu par le même score au club USM.

- BOUDRA Sofiane lic N° 20231097 (USM) 1 AN de suspension ferme pour agression sur arbitre et amende de 15000.00 DA est infligée au club.
- GUEDJALI Khaled lic N° 20111185 (USM) 1 M/F pour cumul de cartons .
- TALBI Med Zaki lic N° 20290798 (USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HARIECHE Aissa lic N° 202302087 (USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOHCENE Tarek lic N° 20190891 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHEROUANA Mouaad lic N° 20140899 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOHCENE Mourad lic N° 20181090(URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N° 54 : RENC ESHB/JSNV (S) DU 28/11/2019

- KAMOUCHE A/Krim lic N° 20260787 (ESHB)1 M/F pour cumul de carton exclu.
- BAHOU LI Med Zid lic N°20210997 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUMENDJEL Merouane lic N° 20010496 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KEDDAS Med lic N° 20150802(JSNV) Avertissement pour jeu dangereux.
- MOUSSA Mbarek A /Kader lic N°20100196 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 55 : RENC ANSZC/ATMC (S) DU 28/11/2019

- ALREME Ahmed lic N° 20090698 (ANSZC) Avertissement pour jeu dangereux.
- ARIB Ahmed lic N° 20031102 (ANSZC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOULAFKHAD S/Eddine lic N° 20191191 (ATMC) Avertissement pour jeu dangereux.
- ROUIBAH A/Raouf lic N° 20160592 (ATMC) avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 56 : RENC CAK/OAM (S) DU 28/11/2019

- SEDIK S.Eddine lic N° 20060597 (OAM) avertissement pour comportement anti-sportif.
- NOUI Walid lic N° 20240396 (OAM) avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZAROOUR Rami Siradj lic N° 20221002 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJENDLI A/Hak lic N° 20030598 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEBOUADJ Messaoud lic N° 19231067 Entraîneur CAK 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.

AFF N° 57 : RENC MCB/CSA (S) DU 28/11/2019

NON DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégués qui signalent le non déroulement de la rencontre .
- Vu la présence des deux équipes sur le terrain.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 28/11/2019 à 12h00 au stade hamma bouziane.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre à constaté l'absence du medecin la rencontre ne s'est pas déroulée.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable à l'équipe MCB (Equipe recevante).
- Vu l'article 21 du règlement championnat foot-ball amateur.

Par ces motifs la CD décide :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe MCB pour octroyer le gain du match au club CSA qui marque trois points et trois buts

PHASE ALLER :

2eme Infraction :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MCB.
- Défalcation d'un (-01) point.
- Amende de 3000.00DA est infligée au club.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 58 : RENC USK/OHB (S) DU 01/12/2019

- BOUASIDA Walid lic N° 20010297 (OHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- TOUR Aimene lic N°20220794 (OHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAARID Djaber lic N° 20110896 (OHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUHALI Mouad lic N° 20250497 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELLEL Med Aimene lic N° 20010197 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 59 : RENC JSM/WRDC (S) DU 03/12/2019

- KHECHAI Charef lic N°20120488 (JSM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SEDRATI Moussa lic N° 20210292 (JSM) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- MEZOUARI Med Redha lic N° 20070494 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL